

DP - BMR - ACHEMINEMENT DES PRÉLÈVEMENTS POUR RECHERCHE DE BACTÉRIES MULTIRÉSISTANTES (BMR)

DOMAINE D'APPLICATION

Département de psychiatrie

Manière de procéder

- les prélèvements de laboratoire concernant les germes multirésistants (ex : MRSA, VRE, ESBL, CRE) sont à envoyer au laboratoire d'épidémiologie du service de médecine préventive du CHUV
- les écouvillons sont disponibles dans les services ou auprès des répondants HPCI
- la procédure d'échantillonnage se trouve sur la 2ème page du bon d'examen
- le bon d'examen (N°de bon 074) est à commander auprès du laboratoire tel 021 314 02 60 ou tel 021 314 42 80
- prévoir un bon d'examen par analyse
- les prélèvements effectués sont déposés dans une pochette kangourou fermée
- le bon de laboratoire sera mis dans la poche (séparé des prélèvements)
- mettre le tout dans une enveloppe matelassée (bulles d'air)
- envoyer les prélèvements au Laboratoire d'épidémiologie du CHUV (adresse sur le bon) par la poste, début d'après-midi, **du lundi au jeudi**. Les prélèvements doivent être acheminés dans les 48h après le prélèvement au laboratoire du CHUV.

PIÈCE(S) JOINTE(S):

Microorganismes et pathologies:

Staphylocoques dorés résistants à la méticilline ou MRSA ou SARM

Entérocoque résistant à la vancomycine

Infection ou colonisation à entérobactéries non E. coli productrices de bêta-lactamases à spectre élargi (ESBL)

Dernière mise à jour le 21/09/2017